



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 26 septembre 2011

COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE -  
INDEMNISATION DU PRESIDENT

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
26 septembre 2011

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** M. Michel GENDREAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

**DIRECTION GENERALE**

**COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE - INDEMNISATION DU  
PRESIDENT**

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :  
Mesdames et Messieurs,  
Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibérations en date du 20 septembre 2010 et du 14 mars 2011, le Conseil municipal de la Ville de Niort a mis en place les Commissions de Règlement Amiable afin de régler les litiges liés aux travaux de l'avenue des Martyrs de la Résistance, de la rue Brisson et du secteur Piloni Rue M. Berthomé.

Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Poitiers a désigné Monsieur Jean-Paul DENIZET, Vice Président du Tribunal Administratif pour représenter le Tribunal Administratif au sein de la commission et en assurer la présidence.

Il est proposé d'allouer à Monsieur DENIZET une indemnité forfaitaire qui comprend la vacation et le remboursement des frais de déplacement engagés pour l'accomplissement de sa mission.

Il est proposé de fixer le montant de l'indemnité forfaitaire à 305 euros par demi-journée.

Considérant que Monsieur DENIZET est intervenu :

- le 5 octobre 2010 pour une réunion de préparation de la Commission de Règlement Amiable,
- le 25 novembre 2010 pour l'installation de la Commission de Règlement Amiable pour les travaux de l'avenue des Martyrs de la Résistance,
- le 24 mars 2011 pour l'installation des Commissions de Règlement Amiable pour les travaux de la Rue Brisson et du secteur Piloni rue M. Berthomé,

le montant de l'indemnité à verser s'établit à 3 demi-journées soit 915 euros.

La somme est inscrite en dépenses au Budget Principal de la Ville.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- décider d'allouer une indemnité à Monsieur DENIZET Jean-Paul d'un montant de 915 euros,
- mentionner que cette indemnité forfaitaire comprend les vacations et le remboursement des frais de déplacement pour assurer la présidence de la Commission de Règlement Amiable,
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'exécution de la présente délibération

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Jean-Claude SUREAU**